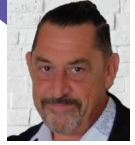


# EDITO//SOMMAIRE

## VARREDDOISES, VARREDDOIS, CHERS RAVETONS



Le nouveau conseil municipal se met en place et chacun trouve sa place au sein des différentes commissions et syndicats. A ce propos, j'ai fait le choix d'en réduire le nombre, non pas par manque de participants, mais afin de travailler autrement sur les nombreux projets de la commune durant ce mandat.

Chaque projet sera porté par un adjoint, accompagné d'un certain nombre de conseillers volontaires. A cela s'ajoutera une participation citoyenne. Pour moi, cette participation ne consiste pas simplement à donner un avis, qu'il soit favorable ou défavorable.

« Participer, c'est s'impliquer »

Ainsi, une communication sera faite autour de chaque projet, et un appel à volontaires sera lancé afin d'intégrer au groupe de travail des contributeurs extérieurs. Ceux-ci pourront apporter leurs expériences et leurs compétences. Pour garantir l'efficacité, un nombre de participants sera défini.

Lors du conseil municipal du 7 avril, le budget a été voté. Nous avons tenu compte de la situation complexe que chacun peut rencontrer au vu de la conjoncture que traverse notre pays. A l'unanimité, et sur ma proposition, il a été décidé qu'il n'y aurait pas d'augmentation de la part communale de l'impôt. Il s'agit d'une décision raisonnable et mesurée, rendue possible grâce à notre gestion financière saine.

Les investissements vont se poursuivre : rénovation des trottoirs de la rue Neuve, rénovation de la salle polyvalente dont les travaux commenceront cet été, ainsi que divers autres investissements.

Le 13 avril dernier, j'ai participé à l'installation du conseil communautaire du Pays de Meaux, au cours de laquelle Jean-François Copé a été élu président. A cette occasion, j'ai été élu dixième vice-président de notre intercommunalité.

Je tiens à adresser mes sincères remerciements à notre président pour la confiance qu'il m'a accordée en me proposant de rejoindre le bureau communautaire, ainsi qu'à mes collègues élus qui ont voté pour rendre cette nomination possible.

Je suis honoré par cette responsabilité, à la fois à titre personnel, mais aussi collectif, car elle constitue une reconnaissance du travail d'équipe accompli au sein de notre commune. Enfin, c'est également une belle reconnaissance pour Varreddes, qui aura pleinement sa place au sein de ce conseil communautaire.

Je tiens à remercier chaleureusement tous les participants à la journée « Nettoyons la nature » du samedi 29 mars dernier. Leur mobilisation mérite d'être saluée.

Mais il est profondément regrettable, et même révoltant, de devoir encore consacrer du temps et de l'énergie à ramasser des déchets abandonnés dans la nature, qu'ils

# VARREDDOISES, VARREDDOIS, CHERS RAVETONS



soient jetés par négligence ou délibérément déposés pour s'en débarrasser.

Au-delà des atteintes graves portées à l'environnement, ces comportements irresponsables traduisent un manque de respect inacceptable envers notre cadre de vie et envers tous ceux qui en profitent. Ils dégradent durablement nos paysages et imposent à la collectivité les conséquences de gestes individuels inadmissibles.

Une nouvelle fois, les enfants ont été nombreux à participer à la traditionnelle chasse aux œufs. Merci à tous les organisateurs pour cette belle matinée.

De nombreuses manifestations auront lieu dans notre village avant l'été, offrant l'occasion de se retrouver et de partager d'agréables moments ensemble. Elles sont le fruit du travail de bénévoles, récompensés par votre présence et vos encouragements. Sans eux, rien ne pourrait se faire. Un grand merci à toutes nos associations. Le programme est à disposition sur notre site : [varredes.fr](http://varredes.fr).

Une première mesure annoncée et mise en place pour ce nouveau mandat consiste à passer l'ensemble de la commune à 30 km/h à compter du 1er mai 2026 en accord avec les services du département.

Cette décision vise avant tout à améliorer la sécurité de tous les usagers. Prise par arrêté municipal, elle permet de réduire significativement la gravité des accidents et de favoriser une cohabitation plus sereine entre automobilistes, cyclistes et piétons. Elle contribue également à diminuer les nuisances sonores et à améliorer le cadre de vie dans les rues. Une commune limitée à 30 km/h est une commune plus sûre et plus agréable pour tous.

Des contrôles par les forces de l'ordre seront mis en place.

D'autres projets liés à la sécurité sont en cours d'élaboration.

Je termine cet éditorial en vous offrant, en ce doux mois de mai, un brin de muguet virtuel comme un souffle de chance et de lumière. Qu'il dépose sur vos jours une pluie de bonheur et une caresse de douceur. Puissent ses clochettes discrètes vous accompagner tout au long de l'année, comme un murmure bienveillant au creux du quotidien.

Prenez soin de vous.

Bien à vous  
Francis MESSANT

# LA MAIRIE COMMUNIQUE

## ETAT CIVIL

Nous avons le regret de vous faire part du décès de :

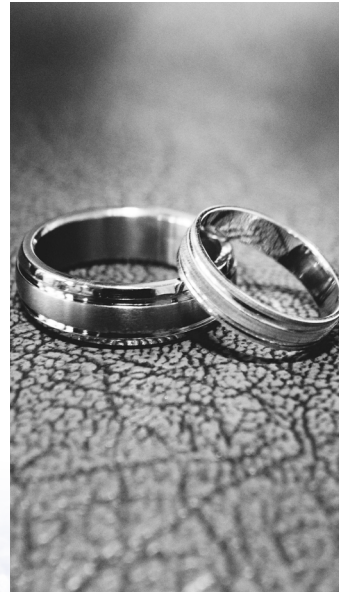
- Mme BOSSET Yvette Née GOUPIL le 1er mars 2026
- Mme CLEMENT Yvonne née PETIBON le 8 mars 2026
- Mme FOULON Nicole née GARNIER Le 8 mars 2026
- Mme FAUGERON Nicole née CASUTT le 20 mars 20216
- Mme SZWAJKAJZER Claudine-Laurence née CONGY le 23 mars 2026

Nous avons le plaisir de vous faire part de la naissance de :

- CAULIER Leandro le 7 mars 2026
- THERAMENE Jaylon le 8 mars 2026

Nous avons le plaisir de vous faire part du mariage de :

- SHOLBERG Brewenn/ MARTINS Aurélie le 28 mars 2026



---

## BALAYAGE DES RUES

Le 12 et 13 Mai 2026

Pour rappel :  
Les dates vous sont communiquées afin que vous puissiez retirer vos véhicules de la rue et que le balayage se passe dans les meilleures conditions. Merci de respecter cette information.



# LA MAIRIE COMMUNIQUE

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Le vendredi 20 mars 2026 à 20 heures 30, le conseil municipal, régulièrement convoqué le 16 mars 2026, s'est réuni sous la présidence de Francis MESSANT

**Présents :** Francis MESSANT, Michèle DAOUST, Georges THERRAULT, Joana DA ROCHA ARAUJO, Maurice-Olivier VANDEVOORDE, Estelle LANTENOIS, Sylvain GOBERT, Océane COLIN, Philippe BALEMBOIS, Valérie GUEDET, Jean-Marc MOREAU, Sandrine COLPAERT, Thierry RAFFIER, Martine DENIS, Guillaume SALOMON, Aurélie FONTAINE, Ludovic SAULNIER, Stéphanie PREVOST

**Excusé :** Arnaud DELAMILLIEURE

**Secrétaire de séance :** Joana DA ROCHA ARAUJO

### Ordre du jour :

- 1) Election du maire
- 2) Détermination du nombre d'adjoints
- 3) Election des adjoints
- 4) Charte de l'élu
- 5) Fixation des indemnités des élus
- 6) Délégation du conseil municipal au maire
- 7) Désignation des délégués au sein du syndicat intercommunal des écoles primaires et maternelles de Varredes et Marcilly
- 8) Désignation des membres du C.C.A.S.
- 9) Création de la commission "Finances et désignation de ses membres
- 10) Création de la commission "Urbanisme" et désignation de ses membres

M. MESSANT, maire sortant, ouvre la séance et procède à l'installation des conseillers municipaux élus lors du scrutin du 15 mars 2026.

### 1) Election du maire (N° DE\_2026\_006)

Mme DAOUST Michèle, membre présent le plus âgé du conseil municipal, préside l'assemblée et invite le conseil municipal à procéder à l'élection du maire au scrutin secret et à la majorité absolue.

Premier tour de scrutin :

Nombre de votants : 18

Nombre de suffrages déclarés nuls et blancs : 0 Suffrages exprimés : 18

Majorité absolue : 10

# LA MAIRIE COMMUNIQUE

Ont obtenus :

M. MESSANT Francis : dix-huit voix (18)

M. MESSANT Francis, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé maire et a été immédiatement installé.

M. le Maire prend la parole et déclare :

*"Tout d'abord, je souhaite, pour ce premier conseil, remercier chaleureusement toutes les Ravetonnaises et tous les Ravetons, Varreddoises et Varreddois, qui, dimanche dernier, nous ont accordé leur confiance avec une large majorité.*

*Je remercie également, chers membres du conseil municipal, pour la confiance que vous m'avez témoignée en m'élisant à la tête de ce conseil en tant que Maire.*

*Ce soir, devant vous, je prends l'engagement de consacrer toute mon énergie au service de l'ensemble des habitants de notre commune afin que chacun y trouve sa place, dans un esprit de bien-vivre ensemble, fondé sur le respect et la tolérance.*

*Je veillerai, avec exigence et intégrité, à ce que chaque décision soit prise exclusivement dans l'intérêt général, en écartant toute considération individuelle.*

*Je m'engage à animer notre conseil avec détermination et rigueur, afin d'assurer la pleine réalisation de notre programme. Comme le rappelle un proverbe africain : "Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin". Cette maxime doit guider chacune de nos actions. "Construisons ensemble l'avenir de Varreddes" ne doit pas demeurer un simple slogan, mais constituer le fondement de notre action collective et le moteur de la concrétisation de nos engagements."*

## **2) Détermination du nombre d'adjoints (N° DE\_2026\_007)**

M. le Maire invite le conseil municipal à déterminer le nombre d'adjoints appelés à siéger et rappelle que ce nombre ne peut pas excéder 30% de l'effectif légal du conseil municipal ; L'effectif légal du conseil municipal de Varreddes étant de dix-neuf, le nombre des adjoints au maire ne peut dépasser cinq.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de créer cinq postes d'adjoints au maire.

## **3) Election des adjoints (N° DE\_2026\_008)**

M. le Maire invite les conseillers municipaux à déposer des listes de candidats aux fonctions d'adjoints, listes qui doivent comporter au plus autant de conseillers Municipaux que d'adjoints à désigner.

Une liste est déposée, composée des conseillers municipaux suivants :

- ~ M. THERRAULT Georges
- ~ Mme DAOUST Michèle
- ~ M. VANDEVOORDE Maurice-Olivier
- ~ Mme DA ROCHA ARAUJO Joana
- ~ M. GOBERT Sylvain

Premier tour de scrutin :

Nombre de bulletins : 18

Bulletins blancs ou nuls : 0

Suffrages exprimés : 18

Majorité absolue : 10

# LA MAIRIE COMMUNIQUE

Ont obtenu :

Liste THERRAULT : dix-huit voix (18)

La liste THERRAULT ayant obtenu la majorité absolue, les conseillers municipaux qui la composent sont proclamés adjoints, à savoir :

- ~ Premier adjoint : M. THERRAULT Georges
- ~ Deuxième adjoint : Mme DAOUST Michèle
- ~ Troisième adjoint : M. VANDEVOORDE Maurice-Olivier
- ~ Quatrième adjoint : Mme DA ROCHA AROUJO Joana
- ~ Cinquième adjoint : M. GOBERT Sylvain

M. le Maire indique qu'il va donner les délégations suivantes aux adjoints : M. THERRAULT Georges, finances, urbanisme, logement et politique de la ville Mme DAOUST Michèle, réussite éducative, jeunesse et activités périscolaires M. VANDEVOORDE Maurice-Olivier, aménagement urbain, gestion du patrimoine communal et sécurité Mme DA ROCHA AROUJO Joana, attractivité et communication, affaires sociales et handicap M. GOBERT Sylvain, vitalité et lien social, santé et protection des personnes.

## 4) Charte de l'élu

Conformément à la réglementation, le nouveau maire donne lecture de la charte de l'élu local et en remet un exemplaire à chaque conseiller municipal qui la signe.

## 5) Fixation des indemnités des élus (N° DE\_2026\_009)

M. le Maire invite le conseil municipal à déterminer les taux des indemnités des élus locaux pour l'exercice de leurs fonctions.

Le conseil municipal, à l'unanimité, fixe le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions de maire et des adjoints comme suit :

- Maire : 55,7 % de l'indice 1027
- Adjoints : 21,38 % de l'indice 1027.

## 6) Délégation du conseil municipal au maire (N° DE\_2026\_010)

M. le Maire expose au conseil municipal que l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales prévoit que le conseil municipal peut déléguer au maire toutes ou partie des attributions de cette assemblée (31 au maximum).

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de donner délégation à M. le Maire sur dix-sept points tels que détaillés sur la délibération.

## 7) Désignation des délégués au sein du SI des écoles primaires et maternelles de Varredes et Marcilly (N° DE\_2026\_011)

M. le maire expose au conseil municipal, qu'en application des statuts du syndicat Intercommunal des écoles primaires et maternelles de Varredes et Marcilly, il convient de désigner trois délégués titulaires et trois délégués suppléants qui représenteront la commune de Varredes au sein de ce syndicat.

Il est procédé au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages à l'élection des délégués :

# LA MAIRIE COMMUNIQUE

Délégués titulaires

Nombre de votants : 18

Bulletins blancs et nuls : 0

Suffrages exprimés : 18

Majorité absolue : 10

Ont obtenu :

MESSANT Francis : 18 voix

DAOUST Michèle : 18 voix

SALOMON Guillaume : 18 voix

M. MESSANT Francis, Mme DAOUST Michèle et M. SALOMON Guillaume ayant obtenu la majorité absolue, sont proclamés délégués titulaires.

Délégués suppléants

Nombre de votants : 18

Bulletins blancs et nuls : 0

Suffrages exprimés : 18 Majorité absolue : 10

Ont obtenu :

DENIS Martine : 18 voix

COLIN Océane : 18 voix

GUEDET Valérie : 18 voix

Mmes DENIS Martine, COLIN Océane et GUEDET Valérie ayant obtenu la majorité absolue, sont proclamés déléguées suppléantes.

8) Désignation des membres du C.C.A.S.

Détermination du nombre de membres du C.C.A.S. (N° DE\_2026\_012)

Conformément au code de l'action sociale et des familles qui stipule que le conseil municipal fixe le nombre de membres du conseil d'administration du C.C.A.S., M. le Maire invite le conseil municipal à déterminer ce nombre.

Le conseil municipal, à l'unanimité, fixe paritairement le nombre de membres nommés à 4 et le nombre de membres élus à 4 pour siéger au sein du conseil d'administration du C.C.A.S.

Election des membres du C.C.A.S. (N° DE\_2026\_013)

M. le maire invite le conseil municipal à élire les conseillers municipaux qui siégeront au CCAS.

Il est procédé, au scrutin secret et à la représentation proportionnelle de listes au plus fort reste, à la désignation des membres :

# LA MAIRIE COMMUNIQUE

Premier tour de scrutin :

Nombre de bulletins : 18

Bulletins blancs ou nuls : 0

Suffrages exprimés : 18

Majorité absolue : 10

Ont obtenu :

Liste composée de Martine DENIS, Joana DA ROCHA ARAUJO, Estelle LANTENOIS et Stéphanie PREVOST : dix-huit voix (18)

Mme Martine DENIS, Mme Joana DA ROCHA ARAUJO, Mme Estelle LANTENOIS et Mme Stéphanie PREVOST sont proclamés membres pour siéger au sein du conseil d'administration du C.C.A.S.

M. le Maire indique qu'il va nommer par arrêté les membres extérieurs suivants : Stéphanie GIL, Agnès PHILIPPE, Marlène PEYRE PRADIER et Christine VALET.

## **9) Création de la commission "Finances et désignation de ses membres**

M. le Maire propose que tous les conseillers municipaux fassent partie de cette commission.

Le conseil municipal, à l'unanimité, valide cette proposition.

## **10) Création de la commission "Urbanisme" et désignation de ses membres**

Le conseil municipal, à l'unanimité,

~ Décide de créer une commission "Urbanisme", composée de six conseillers municipaux et chargée d'étudier les dossiers d'urbanisme

~ Désigne Philippe BALEMBOIS, Océane COLIN, Jean-Marc MOREAU, Thierry RAFFIER, Georges THERRAULT et Maurice-Olivier VANDEVOORDE comme membres de cette commission.

Séance levée à 21 heures 40.



# LA MAIRIE COMMUNIQUE

## BON A SAVOIR

Dans la rubrique « bon à savoir », nous partagerons avec vous, une information utile ou intéressante à connaître en lien avec le fonctionnement de notre commune. Ce mois-ci, nous nous pencherons sur le CCAS.

### **Le CCAS, qu'est-ce que c'est ?**

Le Centre communal d'action sociale est un service public de proximité obligatoire dans toutes les communes de plus de 1500 habitants, présidé de plein droit par le maire de la commune, dans notre cas de figure, Mr Francis Messant.

Comme tous les CCAS en France, il trouve son origine dans les anciens bureaux d'aide sociale créés en 1953, devenus officiellement des CCAS en 1986. Il est actuellement composé d'une vice-présidente, Mme DA ROCHA ARAUJO et d'une vice-présidente déléguée Mme Prévost. Le bureau est constitué de membres du conseil municipal, comme Mme Lantenois et Mme Denis, mais aussi de membres extérieurs s'impliquant de différentes façons au sein de la commune comme Mme Gil, Mme Peyre-Pradier, Mme Philippe et Mme Vallet.

Ensemble, ce bureau œuvre pour l'accompagnement et le soutien des personnes en grande vulnérabilité, d'aides financières et matérielles ponctuelles dans un caractère d'urgence. Il adapte ses interventions aux besoins spécifiques du territoire et favorise la coopération entre élus, associations et professionnels sociaux quand cela est nécessaire.



# ACTUALITÉS & REPORTAGES

## Journée **PORTES OUVERTES** de sensibilisation à la prévention des noyades

📖 Apprendre  
les bons  
réflexes pour  
se baigner  
en toute sécurité

**Samedi**  
**30 mai 2026**  
**14h ▶ 17h**

Ateliers

Parcours pédagogiques

Sensibilisation

Initiation

Gratuit et ouvert à tous - Espace Aquatique Tazuet

Goûter offert !

**Direction des Sports**  
direction.sports@meaux.fr  
01 83 69 01 40

 **ACADÉMIE  
DE CRÉTEIL**  
Jeunesse  
Éducation  
Formation

Direction des services départementaux  
de l'éducation nationale  
de la Seine-et-Marne

 **SDIS 77**  
SAPEURS-POMPIERS  
SAFARI

 **Mission Locale**  
77

 **M** Maison de l'Emploi  
et de la Formation  
Mission Locale  
Nord-est 77

 **Pays  
de Meaux**  
Communauté d'Agglomération  
**Meaux**  
PARC DE NOUVEAU TERRAIN

# ASSOCIATIONS & ANIMATIONS

*RKdanse*  
présente

**Miss Danse 2.0**

**31 MAI 17H30**

Théâtre du Luxembourg  
Meaux

Klesa Rosi - Klesa Leïla

**MISS DANSE 2.0**



Billetterie ici :



# ASSOCIATIONS & ANIMATIONS

**COMITE DES FETES DE VARREDDES**

## **COURSE DE CHAISES DE BUREAU**

**Varreddes sur roulettes !**

**Dimanche 7 juin 2026**

**Plusieurs  
courses,  
et pour  
tout âge !!**



- *Course draisienne 3-6 ans*
- *Course enfants et adultes*
- *Course en solo ou en équipe*

**5€/participant**  
*sauf draisienne*

### **Sur inscription :**

Dossier à retirer en Mairie ou à  
demander par mail :  
[comitedesfetes.varreddes@gmail.com](mailto:comitedesfetes.varreddes@gmail.com)  
Renseignements au 06 84 57 45 89

# ASSOCIATIONS & ANIMATIONS

COMITE DES FETES DE VARREDES

## FÊTE FORAINE DU 5 AU 8 JUIN 2026



**SAMEDI 6 JUIN**

**RETRAITE AUX FLAMBEAUX ET DÉFILÉ COSTUMÉ – THÈME : LES HIPPIES !!**

DÉPART DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE VERS 21H30 POUR NOUS RENDRE AU TERRAIN DE FOOTBALL AFIN D'ASSISTER AU FEU D'ARTIFICE. NOUS REVIENDRONS ENSUITE EN CORTÈGE SUR LA FÊTE FORAINE

1 BÂTON DE LAMPION RENDU (ENTIER / NON CASSÉ) À NOTRE RETOUR SUR LA FÊTE  
= 1 TICKET DE MANÈGE OFFERT !!  
ET TOUS LES ENFANTS DÉGUISÉS AURONT EN PLUS 1 TICKET DE MANÈGE

**DIMANCHE 7 JUIN**

**NOUVEAUTÉ !!! COURSE DE CHAISE DE BUREAU !!**

SUR INSCRIPTION : DOSSIER À RETIRER EN MAIRIE OU À DEMANDER PAR MAIL :  
COMITEDESFETES.VARREDES@GMAIL.COM - RENSEIGNEMENTS AU 06 84 57 45 89

# ENFANCE//JEUNESSE

## LA CHASSE AUX OEUFS 2026

La chasse aux œufs 2026

La traditionnelle chasse aux œufs s'est tenue le Dimanche 5 Avril 2026 de 10h à 12h dans le parc Pierre Ménéil de la commune.

Ce n'est pas moins de 110 enfants qui ont couru, cherché et dévoré du chocolat durant cet évènement.

Un moment de partage, de convivialité si importante dans notre Village, et pour ne rien gâcher le temps a été plutôt clément.

Merci aux organisateurs et aux bénévoles ainsi qu'un grand Bravo à Nélia qui a gagné le gros lot de chocolats !



# ENFANCE // JEUNESSE

## SEMAINE DE LA PETITE ENFANCE

Dans le cadre de la Semaine de la Petite Enfance, une matinée portes ouvertes s'est tenue le 28 mars à la salle Jean-Ferrat de Quincy-Voisins.

Cet événement, organisé par les Relais Petite Enfance Communautaires de la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux, a rencontré un franc succès, avec une forte mobilisation des assistants maternels et des parents, venus de différentes communes.

Au total, 18 assistants maternels se sont mobilisés pour faire vivre cette matinée. 65 parents ont participé à cet événement, accompagnés de 57 enfants. Trois professionnels sont également venus enrichir ces temps d'échanges, et la matinée a été marquée par la visite de deux élus de la commune.

Les assistants maternels ont proposé de nombreux ateliers créatifs à destination des enfants de 0 à 3 ans. Ces activités, adaptées aux tout-petits, ont suscité un vif engouement et ont été particulièrement appréciées par les familles présentes.

Au-delà des animations, cette matinée a été l'occasion de favoriser des échanges riches et variés entre les assistants maternels et les parents. Elle a également permis de valoriser et de promouvoir le métier des assistants maternels auprès des familles.

Un moment convivial et fédérateur, qui illustre l'engagement des professionnelles de la petite enfance au service des jeunes enfants et de leurs parents.

Au vu de la fréquentation, cette matinée sera reconduite l'année prochaine.



# NOTRE HISTOIRE

## Victor Blanchard

Souvenez-vous. Le 7 février dernier, la SHMR (société historique de Meaux et sa région), organisait à Varreddes une exposition de peintures accompagnée d'une conférence sur Jeanne et André Hébuterne par Damien Blanchard. Jeanne Hébuterne, peintre, était la dernière muse de Modigliani. André, son frère, était peintre, lui aussi, et graveur. Tous deux ont leurs racines à Varreddes. Les Cartophiles du Pays de Meaux et Martine Denis ont participé aussi activement à cet événement. L'exposition comportait également des toiles de Victor Blanchard, ancien maire de Varreddes : son neveu, Jean Blanchard, a accepté de faire don de l'un de ces tableaux. Il est désormais exposé dans notre mairie. Notre maire, Francis Mesant, ainsi que toute l'équipe municipale, remercie très vivement Jean Blanchard pour sa générosité.

Mais qui était Victor Blanchard ? Certains, parmi nos Anciens, l'ont peut-être connu. Nous allons le découvrir, grâce à Jean, son neveu :

« La famille est originaire de Haute-Marne aux environs de Langres. Le père de Victor, Louis Blanchard, naît en 1874 ; il a huit frères et sœurs. Le père de Louis exploite une petite scierie fonctionnant sur une chute d'eau. En 1889, Louis quitte la Haute-Marne pour Paris et se fait embaucher pour participer à l'installation de la première Exposition universelle. Il est accueilli par un cousin droguiste au Pré-Saint-Gervais. Après l'exposition, il reste chez ces cousins et apprend lui-même le métier de droguiste, vrai métier à l'époque : fabrication de peinture, d'enduit, de savon, de cire et de cirage, vente des produits pour la photo, produits chimiques y compris la pharmacie vétérinaire. En 1897, il épouse Armandine Gallien (également haut-marnaise). De cette union naîtront trois fils : Marcel dit Victor né en 1901, Pierre en 1905 et Louis en 1912.



Le tableau peint par Victor Blanchard que son neveu, Jean Blanchard, a offert à notre commune.

# NOTRE HISTOIRE

« En 1901, un peu par hasard, il s'arrête à Meaux (c'est le chemin de la Haute-Marne). Après une matinée passée au comptoir du Café du Commerce, situé à l'époque en encorbellement sur la Marne, en bout de la rue du Grand Cerf, où il échange avec des Meldois sous la forme d'étude de marché, il décide d'y ouvrir une droguerie.

« Victor fréquente l'école de garçons de la Place Henry IV et se révèle très bon élève dans toutes les matières et même en dessin à une époque où on apprenait vraiment à dessiner à l'école. Il a 13 ans au début de la Première Guerre mondiale et assiste sa maman pour tenir la droguerie, son père ayant été mobilisé. Malheureusement, sa mère va décéder en 1915 et il se retrouve à la tête du commerce avec le concours de sa marraine. A cette époque, il est pris en affection par un ancien aide de camp du Général Lyautey qui habite dans un appartement à quelques numéros de la droguerie. Ce dernier, touché par l'intelligence de l'enfant, va devenir son mentor en lui inculquant les bases d'une éducation qu'il aurait probablement dû recevoir au lycée et en faculté.

« Il restera sa vie durant à la tête de la droguerie aux côtés de son père et en association avec son frère Louis. En 1925, il épouse Marguerite Biasse. Ils n'auront malheureusement pas d'enfants. Par une amie de sa femme, épouse de Jacques Suffel, écrivain et spécialiste d'Anatole France, de Proust et d'André Maurois, il approchera le milieu littéraire parisien. Très tôt il se met à peindre et rencontre les peintres de la Marne et de Meaux. En 1929, il est secrétaire de la société artistique de Meaux et côtoie à la fois les notables meldois : le député Tesson, le sous-préfet Latour, le conservateur du Musée, Lebert, le président de la Société Littéraire et Historique de la Brie, Gassies, le maire de Meaux, Lugol.

« Victor y côtoie les peintres meldois Hébuterne, Roussel, Grioux, Lepreux, et même le futur conservateur du Musée, Endrès. Il se révèle très tôt des talents d'organisateur. Il va jouer un rôle important dans l'organisation des expositions des salons de peintures à Meaux. Il est membre de la Société Littéraire et Historique de la Brie.



La droguerie, repérée par la flèche, se trouvait rue Saint-Nicolas, aujourd'hui rue du Général Leclerc.

# NOTRE HISTOIRE

« Victor sera également secrétaire du syndicat d'initiative de Meaux et participera à l'organisation de nombreuses manifestations. En 1944, il crée le Cercle de la Voile de Meaux avec Jean Vance (garage Renault), Jean Gobier (opticien), son frère Louis et Pierre Lecomte (construction de barques). Par ailleurs, il sera le rédacteur en chef de la revue « Le Caneton », journal de la fédération nationale des canetons (série de dériveurs construits en de nombreux exemplaires avant et après-guerre) dont Jean Vance était le président. Il sera aussi membre de la Chambre de commerce de Meaux.

« En 1962, un incendie ravage la droguerie et son père disparaît dans l'incendie. A cette occasion, il s'installera définitivement à Varreddes dans une maison qu'il avait acquise vers 1950. Il participe à la vie communale, sera élu conseiller municipal en 1959, adjoint en 1961 et enfin maire en 1965. On lui doit la sauvegarde et la reconstitution du terrier de Varreddes de 1618, redécouvert dans le grenier de la mairie en compagnie de l'abbé Dubois, curé de Varreddes, qui en soupçonnait l'existence. Cet ouvrage se trouve maintenant aux archives départementales. »



La maison « Le Vieil Orsoy » de Victor Blanchard, sise 55, rue d'Orsoy, peinte par ses soins vers 1960.

Un grand merci à Jean Blanchard pour la biographie de son oncle, Victor Blanchard. Pour ma part, j'ai consulté les archives municipales de Varreddes. Voici un résumé des réalisations de Victor Blanchard, maire de Varreddes, et de son équipe :

Victor Blanchard est candidat lors des élections municipales de mars 1959 à Varreddes. Il sera élu conseiller municipal. Lors du premier Conseil municipal, Guy Denis est élu maire et Jacques Paravy, adjoint. A cette époque, il n'y a qu'un adjoint au maire à Varreddes. Le 26 septembre 1961, Jacques Paravy décède. Une élection municipale partielle est alors organisée pour que l'équipe (13 conseillers) soit à nouveau complète. Une réunion du Conseil municipal est convoquée, les conseillers votent et élisent M. Victor Blanchard adjoint au maire. Le maire est toujours M. Guy Denis.

# NOTRE HISTOIRE

Le 14 mars 1965, les élections municipales sont organisées partout en France. Guy Denis, Victor Blanchard et une équipe sortante légèrement remaniée sont réélus. Le nouveau Conseil municipal se réunit le 21 mars et élit Guy Denis, maire et Victor Blanchard, adjoint. Malheureusement, c'est la dernière réunion présidée par Guy Denis. Celui-ci tombe gravement malade (il décèdera le 15 juillet 1965) ; il est contraint de démissionner. Victor Blanchard assure l'intérim, fait voter le budget le 24 avril 1965 et organise une élection municipale partielle le 13 juin 1965 pour compléter l'équipe. Le 20 juin 1965, le Conseil municipal élit Victor Blanchard maire de Varreddes et Francis Goujat adjoint. Le compte-rendu fait état d'une demande d'un conseiller pour élire un second adjoint, mais sans suite immédiate. Néanmoins, le 31 juillet 1965, on élit un second adjoint : Pierre Ménil.

Pendant tout son mandat, Victor Blanchard continue le très gros chantier entamé par ses prédécesseurs, à savoir l'assainissement de la commune. Nous en sommes à la 5<sup>ème</sup> tranche des raccordements au tout-à-l'égout. Sont concernées, une partie de la rue Victor Claret et de la rue du Bourreau, le Coterêt, la rue Neuve, et en fin de mandat, la Petite Rue

qui fera d'ailleurs l'objet d'une réfection complète et une partie de la rue de l'Eglise. La construction de la station d'épuration est aussi entreprise. Tous ces travaux coûtent fort cher et mettent souvent à mal les finances de la commune. On recourt plu-



La station d'épuration à l'heure actuelle, implantée au coin du chemin des Buttes et du chemin d'Avoine, lieu-dit « La Plaine du Plat-Cul. »

sieurs fois à l'emprunt, mais on n'a pas le choix, il faut absolument faire ces travaux. D'autres travaux moins onéreux sont toutefois entrepris, tels que la réparation de la toiture de l'église en 1965, le renforcement de l'éclairage public en 1966, la réfection du terrain de sport en octobre 1967, le trottoir côté impair avenue Guy Denis en novembre 1968...

# NOTRE HISTOIRE

Deux places ont été rebaptisées :

Le 11 novembre 1968, la place de l'Église devient la place de l'Abbé Fossin en hommage à ce brave curé pris en otage, jugé sommairement puis martyrisé et exécuté par les Allemands en septembre 1914 pendant la Bataille de la Marne.

Le 18 décembre 1970, la place de la Mairie devient la place du Général de Gaulle.

Beaucoup de projets sont également initiés. Dès octobre 1965, à l'initiative de Pierre Ménil, un projet de « Centre Culturel de la Jeunesse » est lancé. Cela aboutira, beaucoup plus tard, ce sera la Salle polyvalente. En octobre 1968, on lance le projet d'un « Plan d'urbanisation » de la commune, ancêtre du POS (Plan d'Occupation des Sols), puis de notre PLU (Plan Local d'Urbanisme).

Un chantier très important est étudié dès février 1969 : la suppression du dépôt d'ordures municipal du village, le ramassage et l'enfouissement des ordures ménagères par un organisme extérieur. En effet, à l'époque, les poubelles étaient ramassées par trois employés payés par la municipalité de Varredes, avec un camion (un vieux G.M.C.). Les immondices étaient déposées « au trou à ordures ». Le garde-champêtre allait y mettre le feu périodiquement. Brûlait ce qui pouvait... Les normes environnementales ont changé depuis et personne ne s'en plaindra !!! Le projet aboutira à la prochaine mandature.

Le 18 décembre 1970, lors du dernier Conseil municipal de la mandature, Victor Blanchard fait le bilan de ces 6 années. Il souligne l'investissement de la commune pour mener à bien tous ces gros travaux : 100 millions de Francs. Colossal !

Aux élections suivantes, le 14 mars 1971, Victor Blanchard ne se représente pas. Pierre Ménil lui succèdera.

Jean-Marc MOREAU.



Photo J Blanchard

Victor Blanchard avec les Anciens Combattants. Il pose un ruban de deuil sur le drapeau des Anciens Combattants de Varredes. Peut-être le 11 novembre 1970, 52<sup>ème</sup> anniversaire de l'Armistice de 1918 et surlendemain de la mort du Général de Gaulle ?



# VOTRE TEMPS LIBRE

Bonjour les Ravetons !

Toujours en forme !?... Et toujours un petit sudoku pour passer le temps !

De quoi occuper une partie de votre temps !... Bon courage !

Grille de Mai 2026 d' @L1.Vt

Placés : 33

Toujours sans supposition

	9		5	3		8		1
8					7			
6	3	4						9
	8			2			4	7
	1					9		
3		5		4		1		6
			8		1	6		
		9	4	5	3			
5				9			1	3

Solution d'Avril 2026

1	5	3	9	7	4	6	2	8
7	6	8	2	5	3	1	4	9
2	4	9	6	8	1	5	7	3
4	9	7	1	3	6	8	5	2
3	8	5	7	2	9	4	1	6
6	2	1	5	4	8	3	9	7
8	7	2	4	6	5	9	3	1
9	3	4	8	1	7	2	6	5
5	1	6	3	9	2	7	8	4

# INFOS PRATIQUES

## NUMEROS ET ADRESSES À GARDER

### Urgence :

Pompier 18  
Police secours 17  
Samu 15

**Pharmacie de Varredes :** 01 64 33 18 02

**Taxi Ferreira Philippe :** 06 59 33 40 30

### Maison Médicale de garde :

SOS médecin  
35, rue des Cordeliers  
08 25 33 36 15 sur rendez vous  
Du lundi au vendredi 20h à 00h  
Le samedi 12h à 00h  
Le dimanche 8h à 00h

### Masseur kinésithérapeute :

M. Didelot : 06 71 82 41 91  
M. Drevet : 06 19 10 70 36  
Mme Castro : 06 59 06 80 82

### Infirmiers (res):

M. Carvalho/Mme Zulian/Mme Jolebiewski  
01 60 09 37 51

Permanences au cabinet 46, rue Neuve  
les mardis et vendredis 7h30 à 8h30.

Mme Walle Tuffin/Mme Schneider

Mme Laude/Mme Gazeau

01 64 33 72 50

Permanences cabinet 42, rue Victor Clairret  
les mardis et jeudis 7h00 à 10h00

### Ostéopathe

Camille Tavert : 06 20 49 02 92

### Accueil Social

**Maison départementale des solidarités**

01 64 36 42 74

**Caisse d'assurance Maladie**

3646

### Urgence sécurité Gaz

0 800 473 333

### Perte ou Vols

Carte : 08 92 70 57 05  
Chèque : 08 92 68 32 08

### Mairie de Varredes :

01 64 33 18 42  
Lundi, Mardi, Jeudi : 16h à 18h  
Mercredi : 10h à 12h  
Vendredi : 10h à 12h et 16h à 18h  
Samedi : 9h00 à 12h00

### Centre de Loisirs :

01 60 23 69 90

#### Période scolaire

- Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi :

Accueil matin : 7h/8h40

Accueil soir : 17h/19h

- Mercredi :

Journée 7h/19h

1/2 journée : 7h/13h30 ou 13h30/19h

Déposez les enfants entre 7h/9h et les récupérer entre 17h/19h

#### - Vacances scolaires :

Journée 7h/19h

1/2 journée : 7h/13h30 ou 13h30/19h

Déposez les enfants entre 7h/9h et les récupérer entre 17h/19h

# INFOS PRATIQUES

## La Poste :

Heures d'ouverture

Mardi : 9h15 à 12h

Mercredi : 9h15 à 12h

Jeudi : 9h15 à 12h

Vendredi : 9h15 à 12h

Samedi : 9h15 à 12h

## Déchetteries :

- Crégy les Meaux : 01 60 25 12 22

- Meaux : 01 64 33 39 18

- Monthyon : 01 64 36 12 46

- Renseignements : 01 60 24 75 75

## Extra-ménagers

Collecte des encombrants sur rendez-vous uniquement

Demande à faire en mairie

**Relais Petite Enfance centralisateur**

01 64 35 07 75

## Ecoles

- Ecole maternelle « Le Grand Chemin »

01 64 34 58 10

- Ecole élémentaire « La Tournoye »

01 64 33 18 97

- Ecole élémentaire de Marcilly

01 64 36 63 62

Retrouvez Toutes les infos et économie locale sur notre site : [WWW.VARREDDES.fr](http://WWW.VARREDDES.fr)

FACEBOOK : VARREDDES, NOTRE VILLAGE



Le Raveton information est un journal municipal de la commune de Varreddes. Il est publié par la Commission de l'information composée de : Mme Da Rocha Araujo Joana, Mme Peyre Pradier Marlène, Mme Dos Santos Carole, Mme Camus Valérie, M. Francis Messant, M. Jean Marc Moreau, M. Jean-Philip Eimecke  
Directeur de la publication : M. Francis Messant.

Le journal est imprimé par la Mairie en collaboration avec La communauté d'Agglomération du Pays de Meaux.